

MAIRIE DE CHAPONNAY  
69970 CHAPONNAY  
(RHÔNE)

Tél. 04.78.96.00.10

## DECISION DU MAIRE

**OBJET : Annulation lettre de commande pour une mission de coordination SSI -  
Réhabilitation de la maison bourgeoise située Rue de la Poste à Chaponnay**

**Le Maire,**

Vu la délibération n°2020-23 du 28 mai 2020, confiant au maire, Raymond DURAND, pour la durée de son mandat, les délégations prévues à l'article L.2122-22 du CGCT, 4ème point,

Vu la décision 2022-014D du 31 mars 2022, de conclure une lettre de commande pour une mission de coordination SSI avec le Bureau d'Etudes BETEG (69500 BRON) pour un montant de 7000,00 € HT, soit 8 400,00 € TTC,

Considérant que les travaux ne sont pas soumis à une obligation de coordination SSI,

### DECIDE

- Article 1 : D'annuler la lettre de commande dans le cadre de la réhabilitation de la maison bourgeoise située Rue de la Poste à Chaponnay avec le Bureau d'Etudes BETEG (69500 BRON) pour un montant de 7 000,00 € HT, soit 8 400,00 € TTC, pour une mission de coordination de SSI.

- Article 2 : Le responsable des services est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera : transmise en préfecture du Rhône, à Monsieur le comptable public, publiée sur le site internet de la collectivité et notifiée à l'entreprise.

CHAPONNAY, le 15-09-2023,  
Le Maire,  
Raymond DURAND

